



# Solfac<sup>®</sup> ULTRA

## INSECTICIDE

- ✓ Insecticide contre Mouches et Ténébrions
- ✓ Bâtiments d'élevage

RÉSERVÉ À UN USAGE  
EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL

Contient :  
115,88 g/L de Pipéronyl butoxide,  
47,89 g/L de Cyperméthrine et  
23,69 g/L de Tétraméthrine  
Concentré émulsionnable (EC)  
Produit biocide TP18

# 1 Le

Mouches, Ténébrions



### SOLFAC<sup>®</sup> ULTRA

TP18 Produit biocide  
Société Détentric : INDUSTRIALCHIMICA S.r.l.  
Via Sorgaglia, 40 - 35020 Arre (PD) - Italy.  
Contient : 115,88 g/L de Pipéronyl butoxide (12,50 % m/m)  
(n° CAS : 51-03-6),  
47,89 g/L de Cyperméthrine (5 % m/m)  
(n° CAS : 52315-07-8) et 23,69 g/L de Tétraméthrine (2,50 % m/m)  
(n° CAS 7696-12-0).  
Concentré émulsionnable (EC).



ATTENTION

- H410** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
**H351** Susceptible de provoquer le cancer.  
**P280** Porter des gants/ des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.  
**P201** Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.  
**P391** Recueillir le produit répandu.  
**P308 + P311** En cas d'exposition prouvée ou suspectée : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.  
**P501** Éliminer le contenu/réceptif dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

#### PREMIERS SOINS :

**Conseils généraux :** S'éloigner de la zone dangereuse. Maintenir et transporter la victime en position latérale de sécurité. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.

**Inhalation :** Amener la victime à l'air libre. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

**Contact avec la peau :** Nettoyer avec une grande quantité d'eau et du savon, si disponible, avec du polyéthylène glycol 400, puis rincer avec de l'eau. Le contact de l'eau chaude peut accroître l'impression de gravité de l'irritation/parasthésie. Ce n'est pas un signe d'empoisonnement systémique. En cas d'irritation de la peau, envisager l'application d'une huile ou d'une lotion contenant de la vitamine E. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

**Contact avec les yeux :** Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'œil. Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.

**Ingestion :** Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

**Lire les instructions ci-jointes avant l'emploi.**

**En cas de perte de la Fiche de données de sécurité, celle-ci peut vous être à nouveau fournie sur simple appel au 0 800 001 641 ou être consultée sur les sites internet : [www.es-bayer.fr](http://www.es-bayer.fr) et [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com).**

#### EN CAS D'URGENCE

Composer le 15 ou le 112 ou contacter le centre antipoison le plus proche

Numéro de lot / date d'expiration : voir sur emballage

FR85759388D

**Plus d'infos sur notre site internet [es-bayer.fr](http://es-bayer.fr)**

**Bayer Service infos** Hygiène Publique et Rurale  
**0 800 001 641** Service & appel gratuits

**Bayer SAS**  
Activité Hygiène Publique et Rurale  
16 rue Jean-Marie Leclair  
CS 90106  
69266 LYON CEDEX 09  
FRANCE



**Bayer**

## Informations générales

**SOLFAC® ULTRA** est un insecticide à large spectre qui agit par contact. Il est utilisé pour la désinsectisation des bâtiments d'élevage tels que porcheries, étables et stabulations, poulaillers.

**SOLFAC® ULTRA** contient 3 substances actives : 2 pyréthrinoïdes et du piperonyl butoxide, à action synergisante permettant de réduire le risque d'apparition de résistance.

## Doses et usages

### Utilisation à l'intérieur des bâtiments d'élevage.

#### Cible :

- Ténébrions (*Alphitobius diaperinus*) - stade adulte
- Mouches (*Musca domestica*) - stade adulte

#### Dose :

	INSECTES	DOSE DE SOLFAC® ULTRA	VOLUME D'EAU	VOLUME DE GLYCOL	SURFACE TRAITÉE
Traitement résiduel	Mouche	15 ml	1 L	—	15 m <sup>2</sup>
	Ténébrion	20 ml	1 L	—	15 m <sup>2</sup>
Traitement thermonébulisation	Mouche et Ténébrion	50 ml	300 ml	650 ml	1000 m <sup>3</sup>
Traitement ULV	Mouche et Ténébrion	150 ml	550 ml	300 ml	3000 m <sup>3</sup>

**SOLFAC® ULTRA** est efficace pendant plusieurs semaines, selon la nature et la propreté du support en traitement résiduel.

## Méthodes d'application

**Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.**

**Respecter les doses d'emploi du produit.**

- **Traitement par pulvérisation :** Pulvérisateur à dos avec lance, ou atomiseur.

**Mouches :** Traiter toutes les zones où les mouches s'agrègent (murs, tuyaux, tours de portes, fenêtres) en dehors de la portée des animaux et hors de leur présence.

**Ténébrions :** Immédiatement après le départ des animaux et/ou avant l'introduction de la nouvelle bande après la remise en chauffe des bâtiments, traiter à la jonction du sol et du mur une bande de 1,5 m de haut sur le mur et de 50 cm sur le sol.

Délai de ré entrée : attendre que le produit soit sec.

- Traitement par nébulisations : Appareil thermofogger ou ULV.

Mouches et ténébrions : en fonction du type d'appareil utilisé, préparer la solution indiquée dans le tableau ci-dessus.

Appliquer dans le volume constituant le bâtiment d'élevage fermé, selon les recommandations du fabricant de l'appareil.

Délai de ré entrée : 3 h puis aérer le bâtiment.

### Mesures de gestion du risque

**Pendant la phase de manipulation et d'application du produit :**

- Porter des gants résistants aux produits chimiques (en nitrile norme NF EN 374).
- Porter des lunettes de protection (certifiées EN 166:2002 - CE, sigle 3).
- Porter une combinaison : porter une combinaison de catégorie III type 4 (certifiée EN14605+A1 : 2009).
- Porter un masque respiratoire EN141/143/166 filtres A2P3

Ne pas utiliser en agriculture.

Les locaux traités doivent être bien aérés avant d'y rentrer.

Ne pas contaminer les aliments, les boissons et leurs contenants avec le produit.

Ne pas appliquer sur des surfaces qui pourraient être en contact avec les denrées ou les boissons destinées à la consommation humaine ou à l'alimentation des animaux de rente.

Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains et la peau exposée, avant les repas et après utilisation.

Ne pas rejeter le produit dans l'environnement.

Ne pas traiter en présence d'animaux.

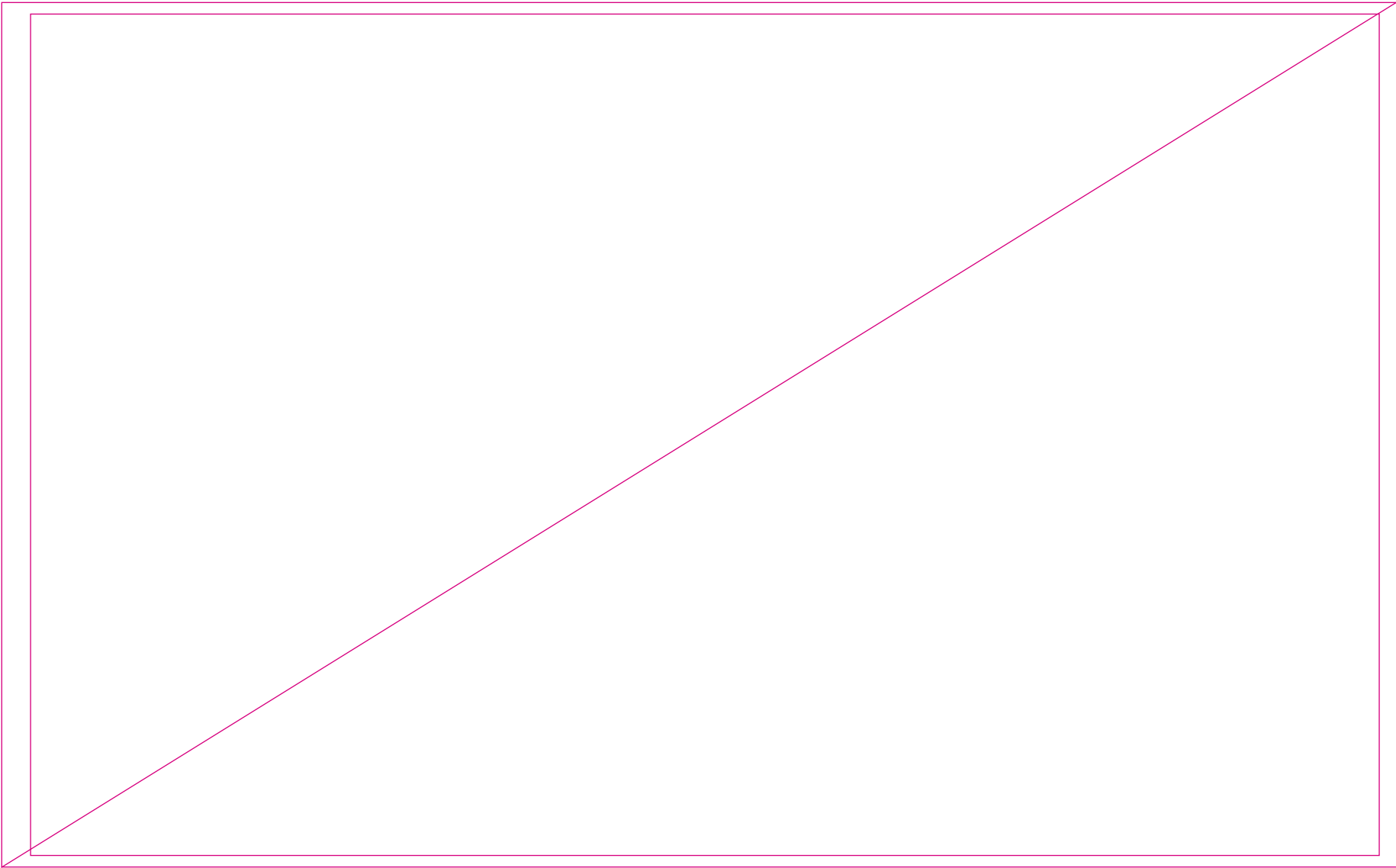
### Stockage

- Durée de stockage : 2 ans.
- Conserver à l'écart des aliments, des aliments pour animaux et des boissons.
- Tenir à l'abri du gel et de la chaleur.
- Garder dans son emballage d'origine.
- Conserver le produit dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Maintenir le contenant bien fermé et à l'abri de toute exposition directe au soleil.
- Entreposer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques et animaux d'élevage.

### Élimination du produit et de son emballage

- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (eau de lavage du matériel) dans un circuit de collecte approprié.
- Ne pas rejeter le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes ...) ou dans les systèmes d'évacuation des eaux.

Colors : **CYAN** **MAGENTA** **YELLOW** **BLACK**





# Solfac® ULTRA

## INSECTICIDE

- ✓ Insecticide contre Mouches et Ténébrions
- ✓ Bâtiments d'élevage

RÉSERVÉ À UN USAGE  
EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL

Contient :  
115,88 g/L de Pipéronyl butoxide,  
47,89 g/L de Cyperméthrine et  
23,69 g/L de Tétraméthrine  
Concentré émulsionnable (EC)  
Produit biocide TP18

# 1 Le

Mouches, Ténébrions



### SOLFAC® ULTRA

TP18 Produit biocide  
Société Détentric : INDUSTRIALCHIMICA S.r.l.  
Via Sorgaglia, 40 - 35020 Arre (PD) - Italy.  
Contient : 115,88 g/L de Pipéronyl butoxide (12,50 % m/m)  
(n° CAS : 51-03-6),  
47,89 g/L de Cyperméthrine (5 % m/m)  
(n° CAS : 52315-07-8) et 23,69 g/L de Tétraméthrine (2,50 % m/m)  
(n° CAS 7696-12-0).  
Concentré émulsionnable (EC).

- H410** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
**H351** Susceptible de provoquer le cancer.  
**P280** Porter des gants/ des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.  
**P201** Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.  
**P391** Recueillir le produit répandu.  
**P308 + P311** En cas d'exposition prouvée ou suspectée : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.  
**P501** Éliminer le contenu/réceptif dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

#### PREMIERS SOINS :

**Conseils généraux :** S'éloigner de la zone dangereuse. Maintenir et transporter la victime en position latérale de sécurité. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.

**Inhalation :** Amener la victime à l'air libre. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

**Contact avec la peau :** Nettoyer avec une grande quantité d'eau et du savon, si disponible, avec du polyéthylène glycol 400, puis rincer avec de l'eau. Le contact de l'eau chaude peut accroître l'impression de gravité de l'irritation/parasthésie. Ce n'est pas un signe d'empoisonnement systémique. En cas d'irritation de la peau, envisager l'application d'une huile ou d'une lotion contenant de la vitamine E. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

**Contact avec les yeux :** Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'œil. Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.

**Ingestion :** Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

Lire les instructions ci-jointes avant l'emploi.

En cas de perte de la Fiche de données de sécurité, celle-ci peut vous être à nouveau fournie sur simple appel au 0 800 001 641 ou être consultée sur les sites internet : [www.es-bayer.fr](http://www.es-bayer.fr) et [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com).

#### EN CAS D'URGENCE

Composer le 15 ou le 112 ou contacter le centre antipoison le plus proche

Numéro de lot / date d'expiration : voir sur emballage

FR85759388D

Plus d'infos sur notre site  
internet [es-bayer.fr](http://es-bayer.fr)

Bayer Service **infos** Hygiène  
Publique et Rurale  
0 800 001 641 Service & appel  
gratuits



**Bayer SAS**  
Activité Hygiène Publique et Rurale  
16 rue Jean-Marie Leclair  
CS 90106  
69266 LYON CEDEX 09  
FRANCE

**Bayer**



# Solfac<sup>®</sup> ULTRA

## INSECTICIDE

- ✓ Insecticide contre Mouches et Ténébrions
- ✓ Bâtiments d'élevage

Contient :  
115,88 g/L de Pipéronyl butoxide,  
47,89 g/L de Cyperméthrine et  
23,69 g/L de Tétraméthrine  
Concentré émulsionnable (EC)  
Produit biocide TP18

Mouches, Ténébrions



### 12 x 1 L e



# Solfac<sup>®</sup> ULTRA

## INSECTICIDE

- ✓ Insecticide contre Mouches et Ténébrions
- ✓ Bâtiments d'élevage

Contient :  
115,88 g/L de Pipéronyl butoxide,  
47,89 g/L de Cyperméthrine et  
23,69 g/L de Tétraméthrine  
Concentré émulsionnable (EC)  
Produit biocide TP18

Mouches, Ténébrions



### 12 x 1 L e

**ARTICLE 86203073**
**SOLFAC<sup>®</sup> ULTRA**

TP18 Produit biocide  
Société Détentrice : INDUSTRIALCHIMICA S.r.l.  
Via Sorgaglia, 40 - 35020 Arre (PD) - Italy.  
Contient : 115,88 g/L de Pipéronyl butoxide (12,50 % m/m) (n°CAS : 51-03-6),  
47,89 g/L de Cyperméthrine (5 % m/m) (n°CAS : 52315-07-8) et 23,69 g/L de  
Tétraméthrine (2,50 % m/m) (n°CAS 7696-12-0).  
Concentré émulsionnable (EC).

- H410** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
**H351** Susceptible de provoquer le cancer
- P280** Porter des gants/ des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.  
**P201** Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.  
**P391** Recueillir le produit répandu.  
**P308 + P311** En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.  
**P501** Éliminer le contenu/réceptier dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

**PREMIERS SOINS :**

**Conseils généraux :** S'éloigner de la zone dangereuse. Maintenir et transporter la victime en position latérale de sécurité. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.

**Inhalation :** Amener la victime à l'air libre. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

**Contact avec la peau :** Nettoyer avec une grande quantité d'eau et du savon, si disponible, avec du polyéthylène glycol 400, puis rincer avec de l'eau. Le contact de l'eau chaude peut accroître l'impression de gravité de l'irritation/parasthésie. Ce n'est pas un signe d'empoisonnement systémique. En cas d'irritation de la peau, envisager l'application d'une huile ou d'une lotion contenant de la vitamine E. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

**Contact avec les yeux :** Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'œil. Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.

**Ingestion :** Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

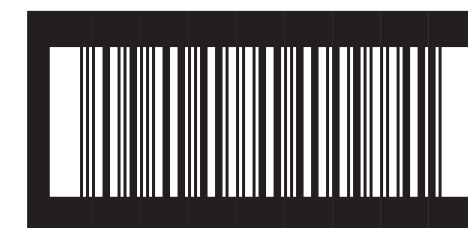
**Lire les instructions ci-jointes avant l'emploi.**

En cas de perte de la Fiche de données de sécurité, celle-ci peut vous être à nouveau fournie sur simple appel au 0 800 001 641 ou être consultée sur les sites internet : [www.es-bayer.fr](http://www.es-bayer.fr) et [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com).


**ATTENTION**

**EN CAS D'URGENCE : Composer le 15 ou le 112 ou contacter le centre anti-poison le plus proche**

FR87283569A



2 370047 900517 9

Plus d'infos sur notre site internet [es-bayer.fr](http://es-bayer.fr)

**Bayer Service infos** Hygiène Publique et Rurale  
0 800 001 641 Service & appel gratuits

**Bayer**

Bayer SAS  
Activité Hygiène Publique et Rurale  
16 rue Jean-Marie Leclair  
CS 90106  
69266 LYON CEDEX 09 - FRANCE